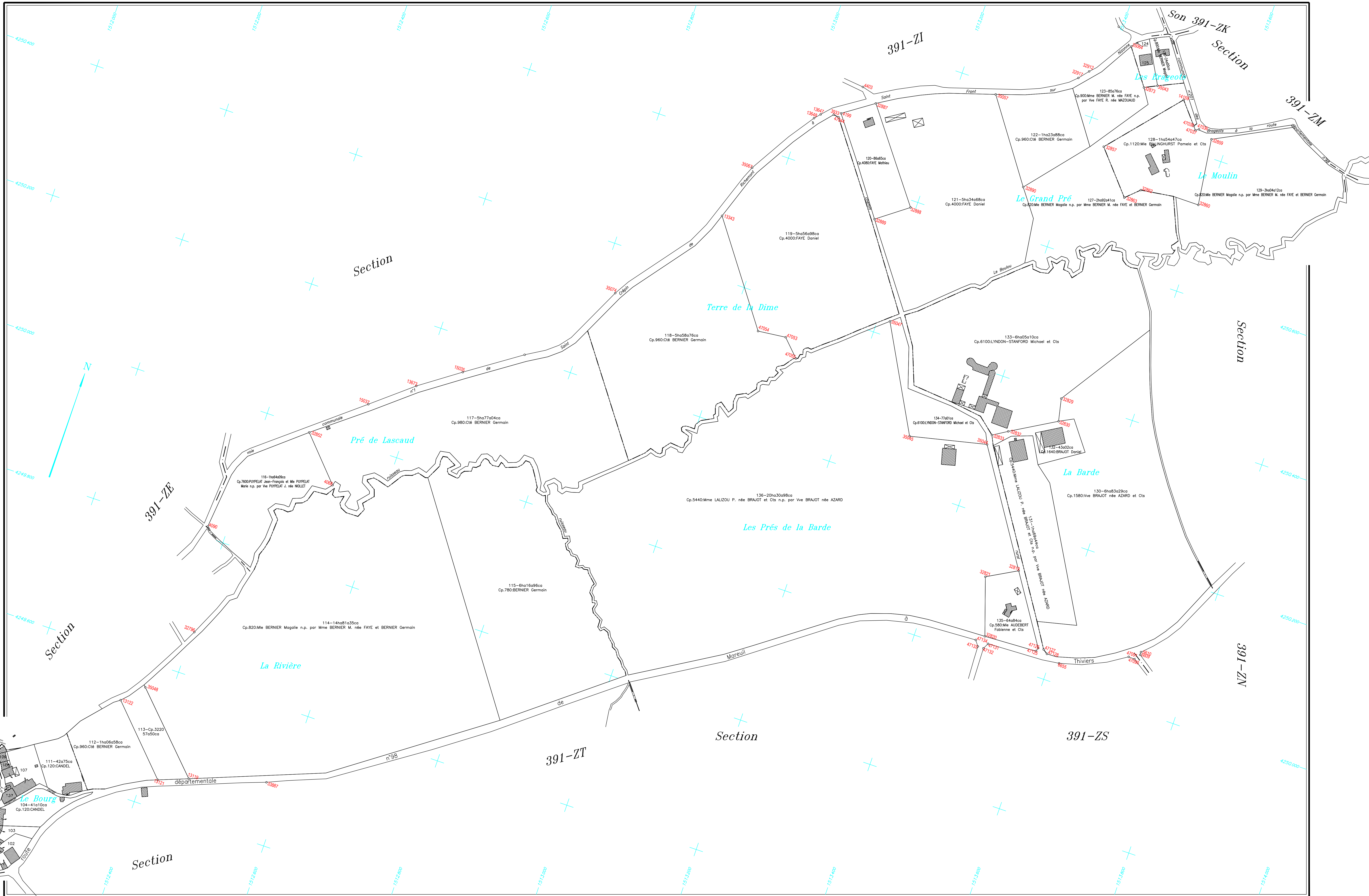


BRANTOME EN PERIGORD (Dordogne)

AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER
Titre 2ème du Livre 1er du Code Rural et de la Pêche Maritime

Section 391ZH



PARCELLES SITUÉES SUR LA COMMUNE DE BRANTOME EN PERIGORD	
ZH 100	- Cp.20: CNE DE SAINT CREPIN DE RICHEMONT0a18ca
ZH 101	- Cp.32206a46ca
ZH 102	- Cp.7440: PUYLAIE Christophe et Cts.....18a39ca
ZH 103	- Cp.640: AZARD Jean-Luc et Cts.....1a88ca
ZH 106	- Cp.7550: PUYPELAT Jean-François n.p. par Vve PUYPELAT J. née NOLLE0a57ca
ZH 107	- Cp.20: CNE DE SAINT CREPIN DE RICHEMONT30a55ca
ZH 108	- Cp.120: CANDEL1a45ca
ZH 109	- Cp.7220: MIE PHEMOLANT Brigitte.....2a11ca
ZH 110	- Cp.7220: MIE PHEMOLANT Brigitte et Mme AZARD J. née PHEMOLANT n.p. par Mme PHEMOLANT G. née GENEVE.....0a03ca
ZH 124	- Cp.240: ELECTRICITE DE FRANCE ENERGIE AQUITAINE BP 426220a03ca
ZH 125	- Cp.2120: CHAPEAU Jean et Cts n.p. par Mme CHAPEAU née NOUHAUD.....16a28ca
ZH 137	- Cp.120: CANDEL2a96ca

Plan établi en 2021
par M. Philippe COUTURE
géomètre-expert agréé

Echelle 1/2000

BRANTOME EN PERIGORD Section 391ZH

Plan approuvé par la Commission Communale dans sa séance du 8 avril 2021 le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU 25/10/2021 AU 03/12/2021 le Maire :
Plan portant en rouge les modifications prescrites par la Commission Communale dans sa séance du le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU AU le Maire :
Plan portant en bleu les modifications prescrites par la Commission Départementale dans sa séance du le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU AU le Maire :